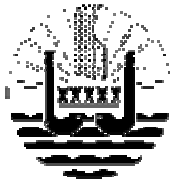


ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



AUDITIONS

COMMISSION D'ENQUÊTE

chargée de recueillir tous
éléments d'information sur les
conséquences des essais
nucléaires aériens entre 1966
et 1974 pour les populations
de la Polynésie française

M. Olivier Anihia
Audition du 8 octobre 2005

M. Olivier Anihia est infirmier. Il était en poste à l'infirmierie de Mangareva de 1990 à 2001.

La Commission : La commission d'enquête a un mandat bien précis, c'est la période 1966-1974 essais atmosphériques. Ce qui semble important sur Mangareva ce sont les questions de santé. Et donc il y a des choses qui sont pas claires. J'ai été voir l'état civil pour la période de 1960 à 1980 à la mairie, j'ai regardé les naissances et les décès d'enfants. Au début des années 60 il y avait beaucoup de décès d'enfants. En 64 – 65 y en a eu moins. Est-ce que c'était que les accouchements se passaient mal ou je sais pas.

M. Olivier Anihia : Moi j'ai pris vraiment mes services d'infirmier qu'en novembre 90 jusqu'à 2000. Alors qu'avant, j'étais dans l'enseignement, c'était dans la période 57-58 jusqu'à fin 59. Puis je suis parti d'ici. Je pense que je peux comparer la période où je suis revenu et la période que j'ai vécue auparavant. Sur le plan de la santé il n'y a jamais eu de gros problèmes, ne serait-ce que sur le plan d'empoisonnement, ça n'existait pas. Alors que, quand j'ai pris du service, je peux vous dire que c'était vraiment une flambée de ciguatera.

La Commission : Mais, tu étais infirmier ici pendant combien de temps ?

M. Olivier Anihia : C'est de novembre 90 jusqu'à 2001

La Commission : Donc, c'est récent.

M. Olivier Anihia : Même à cette période là, il y avait des personnes qui ont vécu cette période des essais atmosphériques. Je pense que beaucoup ont eu le cancer du poumon. Bien, de 90 jusqu'à 95 - 96 il y avait encore des dégâts. Je sais que quand j'ai pris du service, j'ai fouillé un petit peu les registres de l'infirmierie. Ils ont tout ramassé plus tard. J'ai su que des médecins venant d'Europe, un hollandais ? et un autre qui l'accompagnait. Ils parlaient français et étaient venus à Mangareva avant mon arrivée en 1990. Ils avaient consulté les Registres de l'infirmierie ! Alors, plus tard, les Services de la direction de la Santé de Papeete sont venus et ils ont tout ramassé ces registres. Je pense que c'était un ordre de la santé. C'est pour ça qu'on a aucune trace maintenant.

La Commission : Qu'y avait-il sur ces registres ?

M. Olivier Anihia : On met tout : date de consultation, diagnostic, remède donné ! Ensuite même les décès sont signalés et sont gardés et archivés dans ces registres.

La Commission : Qu'avaient dit les médecins hollandais ?

M. Olivier Anihia : Ils faisaient une enquête. Je sais qu'il avait parlé qu'il y avait une cinquantaine, je crois 52 cancers du poumon. Où il avait eu ces chiffres-là, je sais pas. Mais quand j'étais infirmier ici, il

y a eu des décès effectivement de cancer du poumon, pas jusqu'à 52. Mais je sais qu'il y en avait pas mal, et ces médecins avaient tous les chiffres.

La Commission : Mais, c'étaient des militaires...

M. Olivier Anihia : Non, non. Celui qui était médecin était venu au titre privé. Il était venu au titre de la santé. Il avait une autorisation de la santé publique avant de venir ici. Il a interviewé pas mal de personnes et...

La Commission : Et c'était quelle année ça?

M. Olivier Anihia : Je ne sais plus exactement. Ça a fait quelques vagues. Et après les Services de la santé de Papeete ont ramassé tous les registres. Je pense qu'ils suspectaient quelque chose.

La Commission : Ce n'est pas le médecin hollandais qui les a emmenés.

M. Olivier Anihia : Non, non, le service de la santé était venu comme habituellement. Le médecin chef et d'autres font un déplacement dans les îles.

La Commission : La direction de la santé publique, c'était toujours des militaires.

M. Olivier Anihia : Non, c'est du temps du ministre Patrick Howell, je lui ai posé la question. Comment ça se fait que ces registres ont disparu. Il m'a dit qu'il n'était pas au courant. Je lui ai demandé comment ça se fait qu'on a pris tous les registres, si on a pu les retrouver. Il y a eu des accouchements difficiles. Je sais qu'y a eu 7 accouchements avec mal formation.

La Commission : Ces enfants sont toujours en vie ?

M. Olivier Anihia : Non, ils sont morts à la naissance, il y a eu deux hydrocéphales qui sont morts après. Et il y avait des morts in-utero.

La Commission : Donc il n'y a plus d'archives à l'infirmerie.

M. Olivier Anihia : C'est surtout les cahiers de consultations, parce que c'est là que l'on peut vérifier et nos médecins inspecteurs viennent toujours regarder tout ça sur le plan du matériel à sortir, de la pharmacie, combien on a dépensé ? Tout est là-dedans. Je pense qu'il a suspecté quelque chose.

La Commission : Tu as pu voir ces cahiers ?

M. Olivier Anihia : Ouais ! Parce que quand je suis arrivé, j'avais encore ces cahiers de consultation, je suis remonté jusqu'à 82-83. Et il y avait aussi des cahiers de 1976. Mais il y avait aussi des pages déjà arrachées et c'est comme ça que je me suis rendu compte qu'il y avait eu des accouchements avec des problèmes à l'époque pour les enfants.

La Commission : Certains m'ont dit que les femmes allaient accoucher à Tahiti. Mais je n'arrive pas à savoir à partir de quelle année.

M. Olivier Anihia : Je sais que j'avais pris le service, y avait déjà des femmes qui allaient accoucher à Tahiti. Mais je pense que c'est fin 88 peut-être qu'il y a eu cette mode où tout le monde descendait à Tahiti. Il y a eu des notes de service pour obliger cela.

La Commission : On m'a dit aussi qu'il y avait beaucoup d'avortements et de fausses couches, à cause du poisson. Alors, est-ce l'empoisonnement peut provoquer....

M. Olivier Anihia : Ça peut provoquer les avortements. Ça dépend du poisson et du degré de la toxicité ! Je sais qu'avec moi, il y a eu 3 ou 4 accouchements comme ça spontanés dus au poisson, parce qu'elles avaient mangé du Ume et du Tonu, parce que ici on en mangeait plus jusqu'à cette époque. Donc ça a provoqué des avortements.

La Commission : A propos de la ciguatera, il y a le docteur Bagnis qui avait fait une étude dans les années 70. Et il signale qu'il y a eu une flambée de ciguatera à partir de 68 – 69 -70 où il y avait plus de quasiment 100 cas dans l'année. Mais pour les diagnostics, qui est-ce qui vérifiait, c'est à l'infirmerie que l'on vérifiait les cas de ciguatera ?

M. Olivier Anihia : Nous pour chaque cas, on a un imprimé bien précis avec tous les symptômes... Ensuite un exemplaire reste à l'infirmerie et l'autre va à la direction de la santé.

La Commission : Oui, mais pour faire le diagnostic de la ciguatera, est-ce que ça ne pouvait pas être une autre intoxication ?

M. Olivier Anihia : Là pour un ancien, c'est un peu connu. Si on vérifie vomissement, baisse de la tension, et tout ça, c'est qu'on touche à la ciguatera.

La Commission : Est-ce que, par exemple, l'infirmier connaissait les symptômes d'un empoisonnement par radioactivité. Toi, par exemple ?

M. Olivier Anihia : C'est la question. Comme on n'a pas fait d'études ou de stage là-dessus...

La Commission : Vous n'avez jamais été initié à ça.

M. Olivier Anihia : Non, non. Lorsque taote Bagnis est venu à la première mission médicale, il a interdit de dire que c'est dû à la radioactivité, il y a une note dans ce sens, c'était vraiment sévèrement interdit.

La Commission : C'était interdit de dire que c'était...

M. Olivier Anihia : C'était la ciguatera un point c'est tout. Mais tout le monde sait ici : avant les essais, on avait jamais eu ce problème-là et c'est bien après avec les essais que du jour au lendemain on a eu plusieurs cas. Concernant les cas de ciguatera, on avait un imprimé à remplir où tout était chiffré, on ne peut pas inventer..

La Commission : J'ai lu les symptômes de l'empoisonnement par radioactivité, c'est un document fait par des organismes officiels, ce sont aussi vomissement et fièvre. Alors, je ne suis pas du tout de la partie, je ne suis pas du tout médecin, mais ça ressemble un peu au moins au début à la ciguatera, je ne sais pas...

M. Olivier Anihia : Dans les ouvrages qu'on a lu qui étaient à notre disposition à l'infirmerie. Je pense qu'il y avait moyen de contrôler, ne serait-ce que par les urines. Mais on a jamais fait ces trucs-là. C'est ça le problème. On a jamais fait, parce qu'on va nous dire que si on fait les prélèvements d'urine il faut attendre une semaine et c'est plus valable.

La Commission : Quelle relation vous aviez avec les médecins militaires. Quand je suis venu la première fois ici en 90, il y avait un jeune volontaire, médecin militaire, comment il réagissait par rapport à ces questions là ?

M. Olivier Anihia : Ils venaient à l'infirmerie quand il y a consultation avec toute leur équipe en bateau militaire. Il y en a qui restaient ici un mois. A eux je leur ai posé la question. Ils ne savaient pas... mais je suis sûr qu'ils savaient, c'est pour ça qu'ils s'en vont. Seulement sur le plan professionnel, on leur demandait un service, ils le faisaient en tant que médecin. J'ai eu un cas d'accouchement difficile. Il a fallu le faire sur place. J'ai dû faire appel au guérisseur.

La Commission : Est-ce que ici, il y a des enfants handicapés ?

M. Olivier Anihia : Il y en a eu 4 quand j'étais ici.

La Commission : Mais où sont-ils, il me semble avoir vu, il y a une quinzaine d'années, des enfants comme ça...

M. Olivier Anihia : Quand j'étais encore là, ils sont partis avec leurs parents à Tahiti, puisqu'il y avait un centre pour les handicapés moteurs, mais il y en a encore ici.

La Commission : Ils restent dans les familles ...

M. Olivier Anihia : Mais moi, je les visite. Mais heureusement c'est avec vous l'association que l'on découvre qu'il y a des trucs, sinon jamais personne n'oserait le dire, même les mangaréviens ont peur.

La Commission : Oui, jusqu'à maintenant il y a des réticences, maintenant ils ont un peu plus confiance, maintenant que ça passe à la télé. Ils voient que les gens parlent. Plus les gens parlent à la télé, plus ils veulent parler aussi. Et c'est une question de mémoire aussi, et ça revient en mémoire.

M. Olivier Anihia : Maintenant que c'est sorti à la télé, c'est une bonne chose. Ce qui veut qu'aujourd'hui, il faut se battre, dire aux familles qui ont eu des parents qui travaillaient à Mururoa de parler. Sinon on aura rien du tout.

La Commission : Il y a eu des évacuations sanitaires ?

M. Olivier Anihia : Les seuls cas que j'ai vu, c'était quand j'étais infirmier à Vaiami, je pense que c'est fin 76 -77, il y avait eu sept Evasan.

La Commission : de Mangareva ?

M. Olivier Anihia : De Mangareva et par Hao. Les sept ne sont pas morts le même jour, mais tous les sept sont morts.

La Commission : Des habitants ?

M. Olivier Anihia : Des travailleurs, c'est ce que l'on nous a dit. J'étais de garde.

La Commission : D'où venaient-ils de Mururoa ou d'ici ?

M. Olivier Anihia : Des Gambier par Hao. Maintenant c'est sûr y a eu des gens de Mururoa aussi. 3 ou 4 mangaréviens, je crois.

La Commission : Oui, mais qui travaillaient à Mururoa.

M. Olivier Anihia : Secret militaire. Ils sont arrivés là, perfusion. C'est les seuls cas où j'ai vu ce que c'est qu'une personne irradiée.

La Commission : Est-ce qu'il y aurait eu un accident, s'il y a eu autant de personnes à la fois.

M. Olivier Anihia : Il semblerait qu'ils avaient mangé du poisson contaminé. Ce sont tous des locaux. Tous les sept sont enterrés. Il y a des trucs. C'était un soir de service. Tous les 7, on les a placés dans une grande salle et petit à petit, ils sont morts, c'est les seuls cas où j'ai vu que vraiment ils étaient irradiés. Complètement défigurés.

La Commission : On ne les avait pas mis dans des chambres stériles.

M. Olivier Anihia : On ne sait pas, comme ils venaient de Jean Prince. Je pense qu'il n'y avait plus de place.

La Commission : Mais ici, le tavana dit aujourd'hui qu'il y a eu un préjudice vis-à-vis de la population dû aux essais nucléaires. Et actuellement on se rend compte qu'il y a un problème de suivi au niveau de la santé et qu'une infirmerie c'est peut être pas suffisant et qu'il faudrait peut être un médecin en permanence. Est-ce que tu penses que la commission devrait faire des recommandations pour Mangareva : faire un effort sur la gestion de la santé ici, par exemple ?

M. Olivier Anihia : Je me rappelle une fois quand j'étais avec l'ancien Tavana, les derniers temps, il a eu des soupçons. Il me posait des questions, j'ai dit oui : il y a eu des cas de cancer chez les anciens travailleurs. Il voulait faire des recherches, j'ai dit qu'il fallait aller à la Direction de la santé et pas d'autres endroits pour s'informer. Voilà qu'il me demande ce peut-on faire ? Je lui réponds : il n'y a pas 36 solutions, je pense il faut faire des prélèvements à toute la population parce que sur le plan chromosomique, on peut vérifier. Il me dit, est-ce que c'est faisable, je lui dit, oui... il vaut mieux le faire maintenant parce que après on va certainement perdre les traces. Parce que je sais qu'il y avait une étude qui a été faite dans une île, tout près des Marshall, là où on a fait des essais. Eh bien dans cet îlot là, on a fait tous les examens. Eh bien c'est comme ça qu'on a découvert que plus la moitié de la population avait des traces des conséquences des essais. Il était d'accord. C'était le Président Flosse qui était le Président à ce moment là. Je lui dis, je pense que c'est un truc à faire. C'est pas difficile, étant donné qu'ici il faut compter 700-800 personnes, je pense qu'en une semaine c'est possible de garder les prélèvements au frais. Si je pense à ça, il faut le faire, au lieu de parler en l'air. Là on pourrait avoir quelque chose de vraiment sérieux.

La Commission : Il y a des études comme ça, le problème est de savoir quel type de prélèvements et d'examens il faut faire sur le sang frais. Les médecins disent qu'il faut faire les examens tout de suite et que l'on ne peut pas conserver trop longtemps le sang.

M. Olivier Anihia : 24 heures. Moi, c'est une des recommandations que je fais. Parce que je sais qu'on peut arriver à vérifier au moins sur le plan scientifique. C'est dommage, j'ai revu le tavana 2 à 3 mois après cette discussion, je lui ai reposé la question. Il m'a dit: « Ah,...non, ne touchez pas à ça pour le moment », c'est dommage, on aurait dû faire ça. Alors si vous dites que c'est aussi cher que les machins, ben...

La Commission : C'est-à-dire que ce serait à négocier avec l'Etat, responsable des essais. C'est au gouvernement d'ici de négocier avec l'Etat pour qu'il y ait ce type d'examen. C'est vrai, je pense que tu as raison, ça s'est fait aux Etats Unis, enfin pour les Marshall, je ne vois pas pourquoi

M. Olivier Anihia : Pourquoi on ne fait pas chez nous, parce que ces essais, c'était à quelques kilomètres de chez nous, des Gambier, c'est pas loin de Mururoa. Comment ça se fait que la France n'accepterait pas de faire ça. Il faut le faire, hein ! c'est bien beau de discuter ! J'espère que le gouvernement actuel avec Tea, ils vont aller jusqu'au bout. Il faut faire des prélèvements. Ne serait-ce que pour les Gambier, Hao, parce que ce sont des îles habitées, Tureia et toutes ces îles là.

La Commission : C'est-à-dire qu'il faudrait qu'on fasse ces prélèvements, ces prises de sang et qu'à Tahiti on mette en place un laboratoire spécialisé.

M. Olivier Anihia : C'est faisable ! Il ne faut pas attendre, parce que à force d'attendre, les gens sont fiu. Je crois que c'est la moindre des choses. Oui, c'est faisable, et quand c'est la santé de gens, ça n'a pas de prix. Si c'est une question de sous, on ne peut pas faire ces machins là, je trouve que vraiment, hein.

La Commission : Pour revenir au passé, je sais que des fois le bateau du SMSR passait tout le monde au spectro. Est-ce que à Mangareva, y a eu des opérations de ce type là ?

M. Olivier Anihia : Je sais qu'une fois quand y avait ce bateau là, ils ont fait des prélèvements uniquement sur le poisson. Alors j'ai posé la question au médecin militaire aussi, j'ai dit, ben, comment ça se fait que vous ne faites pas des examens pour la population. On m'a répondu : Non, non, c'est juste pour les poissons. J'ai dit mince alors, les gens qui vivent ici, on ne fait rien, alors qu'il y a eu plusieurs déplacements du bateau militaire comme ça. Ils venaient de Tureia. Je pense qu'ils ont fait des prélèvements dans les autres îles mais pas pour les populations, uniquement les feuilles, les fruits, etc...

La Commission : Tu as eu l'occasion d'éclaircir ce problème de ciguatera ?

M. Olivier Anihia : On a eu une discussion il y a deux trois ans avec Dr. Bagnis : « Alors Taote, ciguatera, c'est le poisson, les algues ou les essais nucléaires ». Après il m'a regardé de travers. Quand je vais le revoir un des ces quatre, je vais lui dire « Si vous avez fait des études et interdit de parler des essais. Alors maintenant, on est vraiment des pauvres rigolos. Et pourtant on avait

confiance vis-à-vis des médecins. Est-ce qu'il faut dire qu'on s'est fait piéger ? Alors là, c'est pas possible.

La Commission : On a demandé au docteur Bagnis d'être auditionné par la commission. On n'a toujours pas de réponse, cela fait plus d'un mois, un mois et demi, il ne répond pas.

M. Olivier Anihia : Celui là alors,.....Un fois, j'ai eu une discussion avec Monseigneur Hubert, c'était à un mariage. On a parlé de Mururoa e tatou . « Justement Monseigneur, qu'en pensez vous, il semblerait qu'au temps de votre frère, Monseigneur Michel, y avait des filles qui étaient au courant, n'est-ce pas vrai ? Pas un mot. Je sais qu'on est allé aux Samoa du temps de Monseigneur Michel.

La Commission : C'était quoi aux Samoa ?

M. Olivier Anihia : Il y avait une rencontre des églises où l'on parlait justement des essais et des retombées. Donc quelque part, l'archevêque était au courant : il y a comme même des trucs bizarres ! Je suis sûr qu'ils sont au courant, mais alors pas un mot. C'est pas possible. C'est comme au temps de Bagnis : je sais qu'une fois il m'a sermonné, il m'a dit non, il faut parler que de ciguatera, j'ai dit que je trouve que c'est pas normal. Les « pahua » et tout ça sont intoxiqués, comment vous expliquez ça ? Ben, il n'y a pas d'explication. J'ai pu comparer les deux périodes, là où j'ai vu qu'il n'y avait pas de problème et ensuite quand je suis arrivé, il y avait une flambée. Une centaine de cas par jour parfois. Je me rappelle une fois, au collège, enfin au CED, il y a eu 33 élèves qui ont mangé des akena, il y en a sept qui sont arrivés, mais attention chute de « collapsis », dans tous dans les couloirs, ils vomissaient à cause du poisson. Il a fallu donner du sérum. Il faut arriver à auditionner le docteur Bagnis, parce qu'il a tous ces secrets. Il a intérêt, parce que sinon, il faudra le sommer par le juge. Un jour ou l'autre les gens d'ici viendront témoigner à la barre. Il faut aller jusque là.

La Commission : Alors, par quoi commencer, peut être que les gens ont peur de s'engager dans des affaires de justice et qu'ici, on est tellement loin.

M. Olivier Anihia : Je ne pense pas, parce que à partir du moment où il y a eu quelque chose de caché, un jour ou l'autre il faut dire la vérité, je ne sais où est le problème. Parce que la nouvelle génération moi j'avais des « mootua », ils ont besoin de savoir comment ça se fait qu'on a eu tout ça. Nous on n'a rien à cacher. Je pense que s'ils étaient responsables de quelque chose au moins sur le plan de la santé à leur époque, il faut qu'ils témoignent, qu'ils disent la vérité. Même les gens d'Eglise, je pense qu'il y a une même justice pour tout le monde. Là parce que c'est grave, parce qu'on nous a caché des choses. Il a fallu que des gens vraiment tenaces aillent jusqu'au bout, pour qu'on découvre des choses. Là aujourd'hui, il nous faut la vérité. Parce que sinon, ces anciens esclaves des militaires se lavent les mains. Il y en a qui sont partis, mais il y en a encore pas mal qui sont en vie. Je pense qu'il ne faut pas baisser les bras et aller jusqu'au bout. Il faut qu'on découvre les auteurs. Parce que c'est bien beau d'être responsable que ce soit notre administration ou d'autres, le jour où il faudra réparer il faut qu'ils soient là aussi.

La Commission : Il y a tout un travail de reprise de l'histoire, de la mémoire....

M. Olivier Anihia : La nouvelle génération a besoin de savoir ce qui s'est passé à Mangareva. Enfin, justement, j'ai ma fille qui est à l'université en deuxième année de droit. Eh bien en mai dernier, quand on a vu à la TV que vous étiez venu ici, qu'on a publié à la Dépêche des documents que l'on cachait, elle m'a posé la question. J'ai dit oui, j'ai été à cette réunion, j'ai découvert comme toi aussi. J'ai dit moi aussi, je ne savais pas. Elle me fait, il faut qu'on sache, parce qu'il y a pas mal de jeunes qui se posent des questions. Il faut mettre au courant déjà nos enfants, parce qu'ils ont besoin de savoir, c'est leur histoire, leur pays et ce sont les parents qui ont travaillé à Moruroa. C'est eux maintenant qui vont continuer le combat. Sinon on aura toujours rien, on pourra toujours crier, on ne va jamais nous écouter. C'est vrai que c'est pas facile. Mais c'est un bon combat.